

RAPPORT D'ÉVALUATION DE L'UNITÉ

CESDIP — Centre de recherches sociologiques
sur le droit et les institutions pénales

SOUS TUTELLE DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES :

ministère de la Justice

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Centre national de la recherche scientifique
(CNRS)

CY Cergy Paris Université

CAMPAGNE D'ÉVALUATION 2024-2025
VAGUE E



Au nom du comité d'experts :

Éric Savarese, président du comité

Pour le Hcéres :

Stéphane Le Bouler, président par intérim

En application des articles R. 114-15 et R. 114-10 du code de la recherche, les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts sont signés par les présidents de ces comités et contresignés par le président du Hcéres.

Pour faciliter la lecture du document, les noms employés dans ce rapport pour désigner des fonctions, des métiers ou des responsabilités (expert, chercheur, enseignant-chercheur, professeur, maître de conférences, ingénieur, technicien, directeur, doctorant, etc.) le sont au sens générique et ont une valeur neutre.

Ce rapport est le résultat de l'évaluation du comité d'experts dont la composition est précisée ci-dessous. Les appréciations qu'il contient sont l'expression de la délibération indépendante et collégiale de ce comité. Les données chiffrées de ce rapport sont les données certifiées exactes extraites des fichiers déposés par la tutelle au nom de l'unité.

MEMBRES DU COMITÉ D'EXPERTS

Président : M. Éric Savarese, Université de Montpellier, Montpellier

Experts : M. Nicolas Bué, Université d'Artois (représentant du CNU), Douai
M. Mathieu Doat, Université de Perpignan Via Domitia, Perpignan
Mme Anne-Sophie Presle, Centre national de la recherche scientifique, Lyon
M. Éric Savarese Université de Montpellier, Montpellier
Mme Cécile Vigour, Centre national de la recherche scientifique, Pessac

REPRÉSENTANT DU HCÉRES

M. Vincent Hoffmann-Martinot

REPRÉSENTANTS DES ÉTABLISSEMENTS ET ORGANISMES TUTELLES DE L'UNITÉ DE RECHERCHE

Mme Iryna Andriyanova, CY Cergy Paris Université
M. Pascal Chevalier, ministère de la Justice
M. Alexis Constantin, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
M. Pierre-Louis Fort, CY Cergy Paris Université
Mme Sandrine Maljean-Dubois, Centre national de la recherche scientifique

CARACTÉRISATION DE L'UNITÉ

- Nom : Centre de recherches sociologique sur le droit et les institutions pénales
- Acronyme : CESDIP
- Label et numéro : UMR 8183
- Composition de l'équipe de direction : Jacques de Maillard

PANELS SCIENTIFIQUES DE L'UNITÉ

Domaine scientifique principal : SHS

Panels scientifiques par ordre décroissant de pertinence

Panel 1/ SHS 3 : Le monde social et sa diversité

Panel 2/ SHS 2 : Institutions, gouvernance et systèmes juridiques

THÉMATIQUES DE L'UNITÉ

À partir d'un ancrage commun sur la déviance et sa prise en charge institutionnelle, le CESDIP participe à des débats contemporains de sciences sociales (engagements radicaux, histoire coloniale, études de genre, transnationalisation des activités pénales) pour renouveler ses objets d'étude. Les recherches se déclinent en quatre axes.

1/ Le premier, « Justice pénale et institutions pénitentiaires », concerne l'activité judiciaire et ses effets sur les justiciables, saisis à partir de statistiques traitant de la politique pénale et des populations carcérales dans la durée. Il s'agit également d'envisager les transformations de l'institution judiciaire sous l'effet de nouvelles normes et pratiques (contrôles externes aux juridictions, dévolution de tâches au secteur privé, imposition de nouvelles normes) et au regard de faits sociaux contemporains (violence politique, lutte contre la radicalisation, harcèlement de rue, effets du genre et de l'appartenance ethno-raciale sur le traitement des justiciables et l'aménagement des peines).

2/ Le deuxième, « Prévention et sécurité urbaine », concerne les transformations des organisations policières, sous l'angle des ajustements et des conflits entre ces organisations et d'autres acteurs (associations, institution judiciaire) investis dans la coproduction de l'ordre public. Il s'agit d'interroger la coproduction de la sécurité urbaine, ses recompositions au regard des nouvelles technologies de la sécurité, des transformations du maintien de l'ordre, et des métiers de la sécurité et de la prévention.

3/ Le troisième, « Migrations, minorités, discriminations », s'est imposé comme axe fort des recherches du CESDIP. Il s'agit, d'une part, d'envisager les relations entre enfermement et colonisation (le bagne), ou encore la gestion policière de populations telles que les Algériens à Paris, dans une perspective de socio-histoire coloniale et post-coloniale. D'autre part, il s'agit d'étudier la gestion de la frontière et le contrôle policier de l'immigration irrégulière dans plusieurs pays d'Europe, et de saisir le traitement différentiel des publics au regard de mécanismes d'assignation culturelle ou ethno-raciale.

4/ Le quatrième axe, « Déviances et engagements », revisite un objet traditionnel du CESDIP au regard de l'évolution des effectifs et du renouvellement des perspectives de recherche qui lui est associé. La création d'un Observatoire Scientifique du Crime et de la Justice (OS CJ), en partenariat avec le ministère de la Justice, l'INSEE, et l'Institut Paris Région, permet de mesurer sur le long terme la délinquance et le sentiment d'insécurité en partant du point de vue du citoyen. D'autres recherches ont émergé sur l'engagement et le rapport à la citoyenneté de personnes fragilisées (migrants, situations de handicap, population carcérale), et sur les radicalités violentes et le traitement judiciaire des formes modernes de violence politique.

HISTORIQUE ET LOCALISATION GÉOGRAPHIQUE DE L'UNITÉ

Le CESDIP occupe une place singulière parmi les laboratoires de sciences humaines et sociales en France. C'est la seule unité de recherche spécialisée dans le domaine des institutions pénales et de la déviance. Cette unité compte quatre tutelles : le ministère de la Justice, le CNRS, l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, et CY Cergy Paris Université. Cette situation résulte d'une histoire entamée en 1968, moment où le ministère de la Justice a créé en son sein le SEPC (Service d'Études Pénales et Criminologiques), chargé de recherches sur le fonctionnement des institutions judiciaires et le suivi de la statistique judiciaire. Ce service a généré rapidement des collaborations avec le Canada et plusieurs pays européens, conduisant à la création d'une revue internationale en 1977 (*Déviance et société*) puis du *Groupe Européen de Recherche sur les Normativités* (GERN). Afin de garantir l'assise scientifique de l'unité et d'assurer son indépendance, le CNRS s'engagea en 1983 aux côtés du ministère de la Justice.

L'unité s'est installée dans des locaux financés par le ministère de la Justice à proximité de l'UVSQ, avec laquelle des collaborations se sont construites progressivement, jusqu'à ce que celle-ci devienne en 2006 la troisième tutelle (4 enseignants-chercheurs et 1 ingénieur-statisticien). Avec la création en 2013 de Sciences Po Saint-Germain-en-Laye (portée par UVSQ et CYU), CYU devient en 2015 la quatrième tutelle de l'unité. Le CESDIP reste implanté à proximité de l'UVSQ dans des locaux loués par le ministère de la Justice qui finance par une dotation les dépenses de fonctionnement courantes du site.

ENVIRONNEMENT DE RECHERCHE DE L'UNITÉ

La tutelle du ministère de la Justice permet de disposer de locaux à proximité de l'UVSQ, et plus récemment le reliquat a permis de lancer un appel à projets en interne et de financer des projets de recherche. La participation à l'ED Sciences sociales et humanités de l'Université Paris-Saclay a favorisé l'obtention régulière de contrats doctoraux ainsi que des échanges avec d'autres unités de recherche. La mise en place de la Maison des Sciences de l'Homme a eu également un rôle structurant pour le financement de projets de recherche et les collaborations entre laboratoires du site.

Une autre composante importante de l'écosystème du CESDIP est l'UVSQ, puisque plusieurs membres du CESDIP sont enseignants-chercheurs de sa faculté de droit et de science politique. L'unité entretient des relations avec l'UFR en général, et avec d'autres laboratoires de la faculté, avec lesquels plusieurs contrats de recherche ont été obtenus.

Il existe un partenariat fort avec Sciences Po Saint-Germain-en-Laye, et plus largement avec CY Cergy Paris Université : interventions dans les enseignements, accueil d'étudiants en Master « Politiques de prévention et sécurité », création d'une formation spécifique. Les collaborations sont donc nombreuses avec le partenaire le plus récent du CESDIP.

EFFECTIFS DE L'UNITÉ : en personnes physiques au 31/12/2023

Catégories de personnel	Effectifs
Professeurs et assimilés	6
Maitres de conférences et assimilés	4
Directeurs de recherche et assimilés	1
Chargés de recherche et assimilés	6
Personnels d'appui à la recherche	4
Sous-total personnels permanents en activité	21
Enseignants-chercheurs et chercheurs non permanents et assimilés	41
Personnels d'appui non permanents	0
Postdoctorants	2
Doctorants	21
Sous-total personnels non permanents en activité	64
Total personnels	85

RÉPARTITION DES PERMANENTS DE L'UNITÉ PAR EMPLOYEUR : en personnes physiques au 31/12/2023. Les employeurs non tutelles sont regroupés sous l'intitulé « autres ».

Nom de l'employeur	EC	C	PAR
CNRS	0	7	3
UVSQ	5	0	0
CY	5	0	0
Autres	0	0	1
Total personnels	10	7	4

AVIS GLOBAL

L'organisation du CESDIP repose sur une assemblée générale, réunie deux fois par an, et un conseil de laboratoire paritaire, composé de quinze membres, qui assistent la direction pour définir, en lien avec ses tutelles, sa stratégie de recherche et financer les projets des membres de l'équipe. Les demandes de financement peuvent être très largement satisfaites, compte tenu des ressources importantes de l'unité liées à la présence de quatre tutelles et à l'obtention de multiples contrats de recherche. L'unité dispose également d'importantes ressources documentaires, gérées par une documentaliste, à hauteur de 39 000 ouvrages, articles et périodiques. Si le CESDIP s'inscrit dans une politique de site s'agissant du développement durable (recyclage, trajets en train privilégiés), et a bénéficié de la formation d'une directrice adjointe à la prévention des violences sexistes et sexuelles, des efforts restent à faire en matière de médiation et de prévention de ce type de violence et des discriminations, comme en matière de dispositifs de prévention des risques psychosociaux. Le personnel gestionnaire est en sous-effectif et ne dispose pas des moyens d'assumer ses missions.

L'attractivité indéniable du laboratoire peut être appréciée à l'aune de plusieurs critères — d'abord les succès lors des appels à projets (ANR et autres), l'organisation de colloques internationaux, l'animation de réseaux de recherche nationaux et internationaux, ou encore l'accueil de plusieurs chercheurs de l'unité au sein d'institutions telles que la Maison Française d'Oxford ou le Centre Marc Bloch de Berlin ; ensuite la participation des membres du CESDIP à des conseils scientifiques et instances de pilotage de la recherche (à la section 40 du CNRS, au bureau SHS de la direction générale de la recherche et de l'innovation du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, au comité de direction de l'Institut Émilie du Châtelet, au conseil scientifique de l'Institut des études de la recherche sur le droit et la justice) ; enfin l'implication du laboratoire dans de nombreux comités éditoriaux (sept revues internationales, des revues françaises généralistes — *Cultures et conflits*, *Gouvernement et action publique*, *Politix*, *Sociétés contemporaines*) sans compter celles dont les membres assurent la direction (*Champ pénal/penal field*, *Crime, histoire et sociétés*) ou au sein desquelles ils s'impliquent (*Déviance et Société*).

En dépit de l'inégale répartition entre les membres de l'équipe, la production scientifique est de grande qualité. Les publications prennent place dans des supports reconnus nationalement et internationalement (revues nationales et internationales à comité de lecture, éditeurs renommés), et ce conformément aux différentes disciplines représentées au sein de l'unité. La cohérence des thématiques de recherche ne fait pas obstacle à de multiples perspectives d'évolution qui s'inscrivent pleinement dans les tendances actuelles de la recherche en SHS (attention aux circulations, aux nouvelles technologies et au numérique, au genre). Même si la présentation de cette production aurait pu bénéficier d'indicateurs plus précis (par une meilleure distinction des productions de différentes natures comme les articles scientifiques et les articles de vulgarisation), la production scientifique est très importante pour un laboratoire de cette taille. En moyenne, sur la période considérée, les membres du CESDIP ont publié près de sept articles ou chapitres par personne, et ont dirigé un peu plus d'un volume (ouvrage collectif ou numéro de revue).

L'unité se distingue par l'importance de ses interactions avec le monde non académique. De très nombreuses interventions dans des médias de premier plan et la participation des chercheurs dans différents conseils scientifiques d'institutions publiques en témoignent, alors que les domaines sur lesquels ils interviennent (émeutes, sécurité, violences policières, radicalisation des prisonniers) peuvent être particulièrement sensibles et faire l'objet de diverses instrumentalisation. Même si certains chercheurs ont défini pour eux-mêmes des règles de prudence (ne plus intervenir sur les réseaux sociaux pour leur préférer des canaux de diffusion plus institutionnalisés), le travail de diffusion scientifique de l'unité est remarquable. Enfin, les chercheurs de l'unité éditent une revue « Questions pénales » qui met à disposition d'un large public les principaux résultats menés au sein de l'unité (5 numéros par an).

ÉVALUATION DÉTAILLÉE DE L'UNITÉ

A — PRISE EN COMPTE DES RECOMMANDATIONS DU PRÉCÉDENT RAPPORT

L'évaluation précédente par le Hcéres comportait une appréciation très positive de la production scientifique de l'unité comme de la visibilité nationale et internationale de ses membres et de ses travaux. Certains points avaient cependant été signalés comme des faiblesses ou des risques.

1/ Le premier portait sur les prises de position publique, en interrogeant la pertinence d'une coordination des réponses. L'unité fait valoir que la parole des chercheurs est libre, que nulle situation où les propos des collègues dépasseraient le cadre de la recherche n'a été relevée, et que des échanges sur les modalités d'intervention dans l'espace public ont eu lieu au sein du laboratoire.

2/ En ce qui concerne la préservation de la distance entre position militante et posture de recherche, le laboratoire indique veiller attentivement à ce que les positions militantes ne prennent le pas sur les postures de recherche.

3/ Au sujet de l'équilibre entre recherches quantitatives et qualitatives, le maintien du « quanti » fait l'objet d'une forte attention du laboratoire qui, sans avoir la complète maîtrise du recrutement, indique en faire une priorité. Le CESDIP conserve des personnels d'appui à la recherche qui contribuent activement aux enquêtes quantitatives.

4/ L'engagement à travailler en associant le droit aux sciences sociales représentées (sociologie, histoire, science politique) reste constant au sein du CESDIP. Sur la période considérée, deux recrutements ont renforcé la présence de la recherche en droit au sein de l'unité.

5/ Le précédent rapport du Hcéres recommandait de créer une instance collégiale paritaire dans les instances du laboratoire. La nouvelle direction indique avoir mis en place un conseil de laboratoire paritaire qui se réunit régulièrement.

B — DOMAINES D'ÉVALUATION

DOMAINE 1 : PROFIL, RESSOURCES ET ORGANISATION DE L'UNITÉ

Appréciation sur les objectifs scientifiques de l'unité

Avec une assemblée générale réunie deux fois par an et un conseil de laboratoire paritaire composé de quinze membres qui assistent la direction, le CESDIP définit, en lien avec ses tutelles, sa stratégie de recherche et finance les projets des membres de l'unité. Les demandes de financement sont faites au fil de l'eau jusqu'à 1500 € ; au-delà de ce montant, elles sont soumises au conseil de laboratoire. Une série de réflexions sur la politique scientifique du laboratoire a récemment été engagée, afin d'en améliorer la gouvernance et le fonctionnement.

Appréciation sur les ressources de l'unité

Grâce au soutien du ministère de la Justice, du CNRS, de deux universités et l'obtention de plusieurs contrats de recherche, le CESDIP dispose des ressources nécessaires pour financer ses projets. Des reliquats ont parfois été distribués en interne sur appel à projets et ont été utilisés pour aménager de nouveaux bureaux destinés aux chercheurs invités et aux post-doctorants. L'unité dispose également de ressources documentaires importantes (39 000 ouvrages, articles et périodiques) dont la gestion est assurée par une documentaliste.

Appréciation sur le fonctionnement de l'unité

Le CESDIP a mis en place un conseil paritaire. Il a bénéficié de la formation d'une directrice adjointe à la prévention des violences sexistes et sexuelles, et s'inscrit dans une politique de site pour le développement durable (recyclage, trajets en train privilégiés). Sur ces deux derniers points, des efforts restent à faire. Rien n'est signalé s'agissant de la politique de formation, d'accompagnement des personnels souhaitant passer des concours, ou sur la prévention des risques psycho-sociaux et des violences sexuelles et sexistes.

1/ L'unité s'est assigné des objectifs scientifiques pertinents.

Points forts et possibilités liées au contexte

La direction de l'unité entretient des échanges fréquents avec les différentes tutelles, qu'il s'agisse du ministère de la Justice pour le budget de fonctionnement, ou des partenaires académiques (CNRS, Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, CY Cergy Université Paris) pour les objectifs scientifiques.

Depuis janvier 2020, un conseil de laboratoire composé de quinze membres représentant toutes les catégories (chercheurs, enseignants-chercheurs, personnel d'appui à la recherche, associés, doctorants) a été mis en place. Il se réunit au moins trois fois par an et a pour fonction de conseiller la direction.

L'assemblée générale du CESDIP réunit l'ensemble des personnels, statutaires ou non, pour les associer à la définition des orientations stratégiques du laboratoire. Une à deux assemblées générales sont organisées chaque année.

Plusieurs réunions spécifiques liées à la politique scientifique du laboratoire (encadrement des thèses, discussions avec les doctorants, nouveau séminaire sur les « travaux en cours », actualisation des pages web des membres du laboratoire) ont également été organisées.

Points faibles et risques liés au contexte

Néant

2/ L'unité dispose de ressources adaptées à son profil d'activités et à son environnement de recherche et les mobilise.

Points forts et possibilités liées au contexte

Fin 2020, en raison de la non-consommation de ressources engendrée par la pandémie de COVID, l'unité disposait d'un reliquat de trésorerie. Une décision prise en conseil de laboratoire a permis de financer des recherches et le choix a été fait d'aménager deux nouveaux bureaux pour proposer un meilleur accueil aux chercheurs invités et aux post-doctorants.

Les ressources restantes provenant de la subvention du ministère de la Justice (60 % étaient affectées à des frais de fonctionnement) ont été distribuées par un appel à projets, finançant ou co-finançant cinq projets de recherche (pour des sommes comprises entre 10 000 € et 30 000 € par projet).

Le CESDIP dispose de ressources documentaires qui sont devenues importantes (39 000 ouvrages, périodiques et articles) et bénéficie de leur gestion par une documentaliste. L'orientation internationale de l'équipe a permis la constitution d'une base documentaire considérable, profitant à tout nouveau membre.

Points faibles et risques liés au contexte

L'équipe de gestion administrative et financière est en sous-effectif. Avec seulement 1,5 équivalent temps plein, elle a du mal à faire face à l'ensemble des demandes, d'autant plus que la responsable administrative et financière partira à la retraite en novembre 2025. Elle travaille avec une contractuelle CNRS en formation renouvelée tous les trois mois.

3/ Les pratiques de l'unité sont conformes aux règles et aux directives définies par ses tutelles en matière de gestion des ressources humaines, de sécurité, d'environnement, de protocoles éthiques et de protection des données ainsi que du patrimoine scientifique.

Points forts et possibilités liées au contexte

Conformément aux engagements pris à la suite de la dernière évaluation, une direction paritaire a été mise en place, et sept membres sur quinze du conseil de laboratoire sont des femmes.

Le CESDIP entend renforcer son engagement dans la prise en charge des violences sexistes et sexuelles : la directrice adjointe a suivi une formation dispensée par le CNRS, et une politique d'affichage a été mise en place à l'intérieur du laboratoire.

En matière de développement durable, le site a mis en place une politique de tri suivie par le CESDIP : bacs de recyclage, suppression des imprimantes individuelles (copieur multifonction centralisé), mesures quotidiennes de réduction de la consommation d'énergie. L'unité privilégie les déplacements en train.

Points faibles et risques liés au contexte

Concernant les enjeux du développement durable et de la prévention des violences sexistes et sexuelles, l'unité reconnaît que des efforts sont à poursuivre et à amplifier.

Il n'apparaît pas que l'unité a mis en place des mesures de prévention des risques psycho-sociaux, de formation du personnel et d'accompagnement des membres souhaitant une promotion.

L'information manque également en ce qui concerne le processus de décision ainsi que des attributions de la direction, du conseil de laboratoire et de l'assemblée générale.

DOMAINE 2 : ATTRACTIVITÉ

Appréciation sur l'attractivité de l'unité

Le rayonnement scientifique européen et international du CESDIP est remarquable tant du point de vue des appels à projets remportés que des manifestations scientifiques et des publications, mais il est inégalement réparti au sein de l'unité. Il se double d'une participation active à de nombreux conseils scientifiques et instances de pilotage de la recherche, comités éditoriaux de revues internationales et françaises.

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.

2/ L'unité est attractive par la qualité de sa politique d'accompagnement des personnels.

3/ L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs.

4/ L'unité est attractive par la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les quatre références ci-dessus

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et s'insère dans l'espace européen de la recherche.

Le rayonnement scientifique européen et international du CESDIP est indéniable. Les succès lors des appels à projets de l'ANR ou au-delà, l'organisation de colloques internationaux qui débouchent sur des publications

internationales, l'animation du GERN contribuent à la construction de l'espace européen de la recherche. Des membres du CESDIP animent des réseaux de recherche internationaux ou français. Plusieurs ont été accueillis comme chercheurs invités à la Maison Française d'Oxford, à l'Université de Leeds, au Centre Marc Bloch de Berlin ou au Brésil.

Les membres du CESDIP participent à divers conseils scientifiques et instances de pilotage de la recherche : section 40 du CNRS, bureau SHS de la direction générale de la recherche et de l'innovation du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, comité de direction de l'Institut Émilie du Châtelet, conseil scientifique de l'Institut des études de la recherche sur le droit et la justice.

L'implication du CESDIP dans de nombreux comités éditoriaux est également remarquable. Jusqu'en 2023, le CESDIP a hébergé trois revues internationales à comité de lecture, dont des membres assurent encore la direction (*Champ pénal/penal field*, *Crime, histoire et sociétés*) ou au sein desquelles ils s'impliquent (*Déviance et Société*). Le CESDIP participe aux comités éditoriaux ou scientifiques de sept autres revues internationales, et d'autres revues françaises plus généralistes, comme *Cultures et conflits*, *Gouvernement et action publique*, *Politix*, *Sociétés contemporaines*.

2/ Concernant la politique d'accompagnement des personnels :

Pour faciliter l'insertion de nouveaux membres du laboratoire, le CESDIP a mis en place depuis 2018 un livret d'accueil pour tout nouvel arrivant. De plus, les doctorants ont désigné parmi eux un représentant chargé de l'accueil et de l'accompagnement des nouveaux inscrits. Le laboratoire diffuse des dispositifs sensibilisant à la protection de l'intégrité scientifique.

Le laboratoire accueille également des chercheurs invités, plus rarement en délégation.

3. L'unité est attractive par la reconnaissance de ses succès à des appels à projets compétitifs

Les membres du CESDIP dirigent ou participent à de nombreux projets de recherche internationaux, financés notamment par l'ANR Open Research Area ou par des fonds COST (projet POLSTOPS). Il en résulte une forte internationalisation, tant du point de vue des objets (comparés ou transnationaux), que des réseaux de coopération et des supports de publication (13 ouvrages en anglais, 1 en allemand), et de nombreuses collaborations avec d'autres laboratoires.

Ces projets et d'autres financés sur contrats avec d'autres institutions publiques ou par appels à projets de CY Cergy Paris Université ont permis le recrutement de nombreux postdoctorants depuis 2019. Le recrutement de doctorants s'inscrit davantage dans le cadre des appels à projets des Écoles Doctorales de l'Université Paris-Saclay et de CY Cergy Paris Université, ou de contrats doctoraux spécifiques aux ENS, en plus de co-tutelles avec quelques universités étrangères.

4. Concernant la qualité de ses équipements et de ses compétences techniques

Le CESDIP estime n'être pas concerné par cette rubrique, excepté l'accessibilité de l'espace de documentation, notamment par internet.

Points faibles et risques liés au contexte pour les quatre références ci-dessus

1/ L'unité est attractive par son rayonnement scientifique et contribue à la construction de l'espace européen de la recherche.

Les contributions au rayonnement scientifique international du laboratoire ne proviennent pas de manière uniforme de tous les membres du laboratoire, ce qui s'explique en partie par des charges d'enseignement ou de famille inégales. La direction a-t-elle réfléchi à des manières de renforcer l'internationalisation d'un plus grand nombre de membres du laboratoire ?

4/ Concernant la qualité des équipements et compétences technologiques.

En plus de l'ingénieur de recherche et de l'ingénieure d'étude en fonction, le CESDIP insiste à juste titre sur le caractère absolument nécessaire du recrutement d'un ingénieur-statisticien spécialisé en collecte, traitement et analyse des données, vu l'ampleur des travaux réalisés sur des bases de données.

DOMAINE 3 : PRODUCTION SCIENTIFIQUE

Appréciation sur la production scientifique de l'unité

La production scientifique du CESDIP, bien qu'inégalement répartie entre ses membres, est très satisfaisante, et à certains égards impressionnante. Rares sont les laboratoires à afficher une telle homogénéité thématique dans les recherches, à être très internationalisés et pleinement reconnus nationalement, et à conjuguer production scientifique pointue et activités de médiation scientifique (publications grand public, podcasts). À cette excellence scientifique s'ajoute un nombre appréciable de publications « de laboratoire » associant plusieurs membres, qui traduit une synergie interne forte.

1/ La production scientifique de l'unité satisfait à des critères de qualité.

2/ La production scientifique de l'unité est proportionnée à son potentiel de recherche et correctement répartie entre ses personnels.

3/ La production scientifique de l'unité respecte les principes de l'intégrité scientifique, de l'éthique et de la science ouverte. Elle est conforme aux directives applicables dans ce domaine.

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

La production scientifique est d'une qualité indéniable, prenant place dans des supports très reconnus nationalement et internationalement dans les disciplines représentées au CESDIP. Outre la cohésion susmentionnée des recherches, les perspectives d'évolution mentionnées en fin de rapport s'inscrivent pleinement dans les tendances actuelles de la recherche en SHS (attention aux circulations, aux nouvelles technologies et au numérique, au genre, notamment) et permettent d'allier continuité thématique et renouvellement des questionnements.

Cette production est imposante pour un laboratoire de cette taille. En moyenne, les membres du CESDIP ont en effet publié près de sept articles ou chapitres par personne sur la période évaluée, auxquels s'ajoute la direction d'un peu plus d'un ouvrage collectif ou d'un numéro de revue.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

On peut s'interroger sur les libertés académiques des membres du CESDIP, dont beaucoup travaillent sur des sujets sensibles, dans un contexte où celles-ci font l'objet d'attaques, notamment par le biais de propositions de loi. Il ne s'agit donc pas d'un point faible imputable aux membres du laboratoire, mais bien d'un risque lié au contexte.

On souhaiterait disposer davantage d'indicateurs précis : nombre précis de productions de différentes natures, en distinguant articles scientifiques et articles de vulgarisation ou recensions, en supprimant les doublons, nombre de manifestations scientifiques organisées, de communications, ratios (moyenne des productions de telle et telle nature/membre), écarts-types le cas échéant (pour objectiver la répartition de la production scientifique).

DOMAINE 4 : INSCRIPTION DES ACTIVITÉS DE RECHERCHE DANS LA SOCIÉTÉ

Appréciation sur l'inscription des activités de recherche de l'unité dans la société

Le CESDIP est un laboratoire dont les recherches font particulièrement écho à des questions politiques et sociales. Par la situation géographique (périphérie de Paris) de l'unité et les objets de recherche, les membres du laboratoire sont engagés dans la diffusion de leurs résultats auprès de publics divers. Le travail réalisé est considérable et la diffusion scientifique du laboratoire est remarquable.

- 1/ *L'unité se distingue par la qualité et la quantité de ses interactions avec le monde non académique.*
- 2/ *L'unité développe des produits à destination du monde culturel, économique et social.*
- 3/ *L'unité partage ses connaissances avec le grand public et intervient dans des débats de société.*

Points forts et possibilités liées au contexte pour les trois références ci-dessus

L'unité se distingue par l'importance de ses interactions. Outre de très nombreuses interventions dans des médias de premier plan et la participation des chercheurs dans différents conseils scientifiques d'institutions publiques, les chercheurs ont notamment réalisé une revue *Questions pénales* qui met à la disposition d'un large public les principaux résultats menés au sein de l'unité (5 numéros par an). Cette revue est diffusée avec l'appui de la direction des affaires criminelles du ministère de la Justice. Parallèlement, les membres sont régulièrement auditionnés au Parlement ou interviennent dans des institutions publiques diverses.

Points faibles et risques liés au contexte pour les trois références ci-dessus

Les domaines sur lesquels interviennent les chercheurs sont très sensibles et les résultats des recherches (sécurité, radicalisation des prisonniers) peuvent faire l'objet d'une instrumentalisation politique. En conséquence, certains chercheurs interviennent très peu sur les réseaux sociaux et préfèrent des canaux de diffusion plus institutionnalisés. Cette prudence se comprend, mais conduit aussi à limiter la diffusion de leurs travaux.

ANALYSE DE LA TRAJECTOIRE DE L'UNITÉ

Issu d'un centre de recherche créé par le ministère de la Justice auquel se sont progressivement associées le CNRS, l'Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines, et plus récemment CY Cergy Paris Université, le CESDIP a su conserver depuis ses débuts une très forte cohérence thématique autour de l'étude de la déviance et de sa prise en charge institutionnelle. Cette cohérence repose d'abord sur le recrutement de chercheurs et d'enseignants-chercheurs dans des disciplines variées (sociologie, science politique, droit, histoire), mais dont les objets de recherche s'inscrivent dans les axes de l'unité. Elle s'explique ensuite par la capacité à maintenir des questions historiquement centrales (les effets de la justice sur les justiciables) tout en intégrant de nouvelles variables (inégalités de genre), par la possibilité de faire émerger de nouvelles lignes de questionnement (migrations, minorités, discriminations) traitées sous l'angle de la prise en charge de la déviance (répressions des manifestations d'Algériens à Paris), et par la curiosité de revisiter des objets traditionnels sous l'angle de nouveaux « terrains » (nouvelles formes de radicalisés et de violence, rapport à la citoyenneté de populations fragilisées comme les populations carcérales). Dans ces conditions, et en dépit des difficultés liées aux multiples réorganisations du paysage universitaire local (fusions, multiplication des tutelles), l'unité a conservé une place particulière parmi les unités de recherche en sciences humaines et sociales en France.

Au-delà des questions strictement scientifiques, le maintien de l'unité sur une trajectoire ascendante, illustrée par l'arrivée de trois chercheurs du CNRS, dépend aujourd'hui du traitement de trois enjeux organisationnels : le renouvellement de la direction prévu en janvier 2026 ; la mise en place attendue de dispositifs de prévention des risques psycho-sociaux, des discriminations, et des violences sexistes et sexuelles ; le déficit endémique de personnel de gestion engendrant une surcharge de travail tant pour les personnels affectés à ces tâches que pour les chercheurs.

RECOMMANDATIONS À L'UNITÉ

Recommandations concernant le domaine 1 : Profil, ressources et organisation de l'unité

Le comité recommande de renforcer le dialogue avec les tutelles pour que l'unité puisse disposer de deux postes à temps plein de gestionnaire. Au regard de la surcharge de travail des agents, et du risque que des chercheurs renoncent à répondre aux appels à projets de recherche, il s'agit là d'une urgence.

Il encourage également la mise en place, affichée comme une priorité par la direction, d'un dispositif de relais et de médiation pour la prévention des risques psycho-sociaux, des discriminations, et des violences sexistes et sexuelles.

Recommandations concernant le domaine 2 : Attractivité

Le comité recommande d'améliorer les conditions matérielles d'accueil des doctorants (locaux, postes informatiques). Compte tenu de la difficulté à réaliser cet objectif en étant hébergé dans des locaux éloignés et exigus, la localisation du laboratoire sur un autre site pourrait apporter un début de solution.

Il recommande également de renforcer l'attractivité du laboratoire en direction des juristes, notamment pénalistes et spécialistes des administrations pénitentiaires.

Recommandations concernant le domaine 3 : Production scientifique

Le comité recommande à l'unité de poursuivre l'excellence de ses publications et de continuer à diversifier les supports pour assurer la meilleure diffusion possible de ses recherches.

Recommandations concernant le domaine 4 : Inscription des activités de recherche dans la société

Le comité encourage l'unité à continuer à communiquer auprès de la société civile sur l'intérêt et la portée de ses recherches.

DÉROULEMENT DES ENTRETIENS

DATE

Début : 6 décembre 2024 à 9 h

Fin : 6 décembre 2024 à 17 h

Entretiens réalisés : en distanciel

PROGRAMME DES ENTRETIENS

9 h - 9 h 15 Réunion de démarrage du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique

9 h 15 - 9 h 45 Entretien à huis-clos avec la direction de l'unité

9 h 45 - 10 h 30 Entretien à huis-clos avec Alexis CONSTANTIN, vice-président recherche de l'Université Versailles Saint-Quentin en Yvelines, Iryna ANDRIYANOVA, vice-présidente recherche de CY Cergy Paris Université, Pierre-Louis FORT, VP adjoint Recherche en charge des SHS de CY Cergy Paris Université, Sandrine MALJEAN-DUBOIS, directrice adjointe scientifique du CNRS, Pascal CHEVALIER, sous-directeur de la statistique et des études, ministère de la Justice

10 h 30 - 11 h 50 Réunion plénière en présence de l'ensemble des membres de l'unité de recherche, y compris les chercheurs associés, les émérîtes, les doctorants

10 h 30 - 10 h 50 Exposé liminaire par la direction de l'unité

10 h 50 - 11 h 50 Discussion à partir des questions du comité

11 h 50 - 12 h 10 Réunion du comité d'experts à huis clos en présence du conseiller scientifique

13 h 45 - 14 h 45 Entretien à huis clos avec les chercheurs et enseignants-chercheurs statutaires

14 h 45 - 15 h 15 Entretien à huis clos avec les doctorants et les post-doctorants

15 h 15 - 15 h 45 Entretien à huis clos avec les personnels d'appui à la recherche : ingénieurs, techniciens et administratifs

16 h - 16 h 15 Entretien à huis clos avec la direction de l'unité

16 h 15 - 17 h Réunion à huis clos du comité d'experts en présence du conseiller scientifique

Second débriefing du comité. Préparation du rapport d'évaluation

OBSERVATIONS GÉNÉRALES DES TUTELLES

**Le Président de l'Université de
Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines**

A

**Monsieur Stéphane Le Bouler,
Président
Haut Conseil de l'évaluation de la
recherche et de l'enseignement
supérieur
2 rue Albert Einstein - 75013 PARIS**

A Versailles,
Le jeudi 28/01/2025

Ref. DER-PUR260025023 - CESDIP - Centre de recherches sociologiques sur le droit et les institutions pénales

Objet : Evaluation des unités de recherche – Volet Observation de portée générale

Monsieur le Président,

Nous avons pris connaissance avec le plus grand intérêt du rapport de l'HCERES concernant la demande de renouvellement de l'Unité de Recherche (UMR8183), dénommée « Centre de recherches sociologique sur le droit et les institutions pénales (CESDIP) », portée par M. Jacques DE MAILLARD.

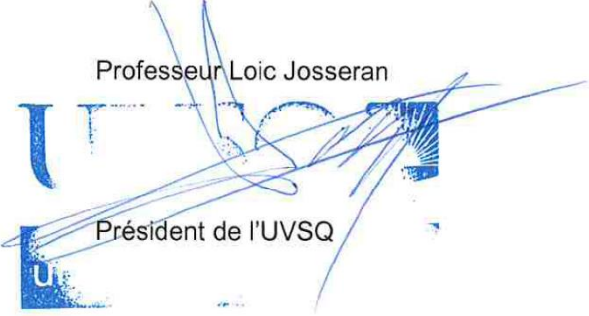
Nous remercions l'HCERES et le comité pour l'efficacité et la qualité de leur travail d'analyse et pour leurs recommandations constructives que le directeur d'unité et son équipe ne manqueront pas de mettre en œuvre avec le soutien de l'Université et en collaboration avec l'ensemble des tutelles de l'unité pour la période quinquennale 2026-2030.

Le laboratoire est honoré des commentaires relatifs « à l'excellence de ses publications », « prenant place dans des supports très reconnus nationalement et internationalement dans les disciplines représentées au CESDIP ». Il se félicite du jugement porté sur le caractère « remarquable » de sa diffusion scientifique et sur l'engagement des membres du Cesdip « dans la diffusion de leurs résultats auprès de publics divers ». Les félicitations relatives à leur « homogénéité thématique dans les recherches », et la conjugaison d'une « production scientifique pointue et activités de médiation scientifique (publications grand public, podcasts) » sont très encourageantes, tout comme le jugement de leur « trajectoire ascendante ».

Comme indiqué dans le rapport, la mise en place d'un dispositif de relais et de médiation pour la prévention des risques psycho-sociaux, des discriminations et des violences sexistes et sexuelles est une priorité claire pour le laboratoire.

Par ailleurs, un déménagement du Cesdip sur un autre site doit leur permettre d'améliorer les conditions matérielles d'accueil des doctorant.es.

Nous vous prions de croire, Monsieur le Président, à l'expression de nos cordiales salutations.

Professeur Loïc Josseran

Président de l'UVSQ

Les rapports d'évaluation du Hcéres
sont consultables en ligne : www.hceres.fr

Évaluation des universités et des écoles

Évaluation des unités de recherche

Évaluation des formations

Évaluation des organismes nationaux de recherche

Évaluation et accréditation internationales



19 rue Poissonnière
75002 Paris, France
+33 1 89 97 44 00

